VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 11 AVRIL 1917 — No. 24

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
... GAUVIN
...MEUR

Toutes co... ...ns concernant le journal ou l'... devront être adressées:

Le Ma...
42 AVENUE PROV...NCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone: Main 3377

Le discours du Président Wilson

Les Etats-Unis sont en guerre avec l'Allemagne depuis vendredi. Voici le discours que le président Wilson a adressé au congrès américain lundi soir; c'est un document dont la lecture est nécessaire à quiconque veut comprendre les motifs qui ont amené les Etats-Unis à participer au conflit:

J'ai convoqué le congrès en session extraordinaire parce qu'il y a des raisons très sérieuses d'adopter immédiatement une politique dont je ne peux prendre la responsabilité constitutionnellement".

Le 3 février dernier, je vous ai soumis la communication extraordinaire du gouvernement impérial allemand portant que le 1er février ce gouvernement mettrait de côté toutes restrictions aux lois de l'humanité et se servirait de ses sous-marins contre tous les vaisseaux qui approcheraient les ports anglais et irlandais, sur les côtes ouest de l'Europe ou tous les ports qui sont contrôlés par les ennemis de l'Allemagne dans la Méditerranée".

"Au début de la guerre il était apparu que la campagne sous-marine allemande tendaità ce but, mais depuis avril dernier, le gouvernement impérial allemand avait donné des ordres de quelque restriction aux commandants des sous-marins, pour se conformer à la promesse qu'il nous avait donnée, à savoir que les vaisseaux passagers ne seraient pas coulés et qu'un avertissement nécessaire serait donné aux autres vaisseaux que les sous marins désireraient couler, alors qu'il n'y aurait aucune résistance ni fuite et qu'enfin les membres d'équipages auraient le temps de sauver leurs vies dans les embarcations".

"Les précautions prises étaient quelque peu de hasard, ainsi qu'il a été démontré, mais un certain degré de restriction était observé.

L'INHUMANITE ALLEMANDE

La nouvelle politique a rejeté toute restriction. Des vaisseaux de toute sorte, quelque soit leur drapeau, leur caractère, leur cargaison, leur signal, et sans une pensée de secours ou de pitié pour ceux qui étaient à bord, les vaisseaux des neutres amis comme ceux des belligérants ont été impitoyablement coulés, la nation américaine le sait. Et même les navires- hôpitaux et les vaisseaux portant des secours au peuple affligé et necessiteux de Belgique, malgré que ceux-ci avaient des sauf-conduit pour passer dans les régions proscrites par le gouvernement allemand lui-même, et étaient faciles à distinguer par leur marque d'identité, tous ces vaisseaux ont été coulés avec le même mépris de la pitié ou des principes.

Je fus pendant un temps incapable de croire que de tels actes pouvaient être commis par un gouvernement qui avait souscrit aux pratiques humaines des nations civilisées.

Le droit International eut son origine dans une tentative de dicter une loi qui serait respectée et observée sur mer, là où aucune nation n'a le droit de domination et où se trouvent les libres chemins du monde. De phase en phase, et laborieusement, cette loi fut constituée avec des résultats plutôt maigres, en verité, après que tout fut accompli qui pouvait l'être, mais toujours avec une perception nette, au moins, de ce que le coeur et la conscience de l'humanité demandait.

"Le gouvernement allemand a ignoré même ce principe élémentaire de la justice, prétextant nécessité et représailles. En fait, il se servit des sous-marins parce qu'il ne pouvait user d'une autre arme.

Et cette arme, on ne peut s'en servir comme il s'en est servi sans mettre de côté tous les scrupules de la justice et de l'humanité, sans ignorer impudemment toutes les lois établies qui étaient supposées devoir règler les relations internationales.

Et je pense moins aujourd'hui aux dommages considérables faits à la propriété, aux pertes énormes subies par le commerce, qu'à la destruction froide de milliers de vies innocentes, qu'à la mort qui a frappé brusquement des femmes et des enfants, des vieillards, qui jouaient ici-bas un rôle que l'on a toujours, même dans les époques les plus sombres de l'histoire, considérées comme pacifiques et légitimes. Les dommages matériels se paient, mais on ne rachète pas les vies humaines perdues.

La guerre que l'Allemagne fait actuellement au commerce est une guerre contre l'humanité. C'est une guerre contre toutes les nations. Des navires américains ont été coulés, des vies américaines ont été perdues et dans des circonstances que nous n'avons pas connues sans effroi; mais les navires et les vies humaines des autres peuples neutres ont aussi souffert et de la même manière.

On ne s'est pas occupé de distinguer; c'est un défi à l'humanité. Chaque nation devra décider elle-même de quelle manière elle y répondra. Le choix que nous faisons pour nous-mêmes doit être fait avec une modération de conseil et un jugement tempéré qui conviennent à notre caractère et à nos motifs comme nation. Nous devons laisser de côté toute excitation. Notre but ne sera pas la revanche ou l'assertion victorieuse de la force physique de notre nation, mais seulement la vengeance du droit, du droit humain, dont nous ne sommes qu'un des champions.

"Quand, le 26 février dernier, je prononçai un discours devant le Congrès, je croyais encore qu'il serait suffisant d'affirmer nos droits et d'appuyer cette affirmation par les armes, de rappeler au gouvernement allemand notre droit de naviguer sur la haute mer en dépit de toute intervention illégale et le droit que nous avions de protéger notre peuple contre toute violence indue Mais la neutralité armée, nous nous en apercevons aujourd'hui, est impracticable.

Les navires sous-marins sont en effet hors de loi quand on s'en sert comme l'Allemagne s'est servie de ses submersibles contre le commerce maritime et il est impossible de protéger (N. de la R.: avec le secours de la loi) les navires marchands contre leurs attaques, car la loi internationale ne prévoit que la défense de navires de commerce contre des corsaires ou des croiseurs qui attaquent à découvert.

Dans ce cas, il est de la plus élémentaires prudence, (c'est même une nécessité urgente) de détruire les sous-marins avant même qu'ils aient eu le temps de manifester leurs intentions. S'il y a lieu de s'en occuper et de les détruire, il faut le faire au premier coup d'oeil.

Le gouvernement allemand ne reconnait pas aux neutres le droit de se servir d'armes dans les zones de la haute mer qu'il a déclarées prohibées, même quand il s'agit de faire respecter des droits que tous les publicistes modernes leur ont reconnu le devoir de défendre. Les navires que nous avons armés pour la défense légitime de nos droits seront considérés, eux aussi, comme hors la loi et traités comme le seraient des pirates.

"La neutralité armée ne répond pas aux besoins de l'heure présente et devant de telles prétentions ce moyen de défense, ce mode de protection serait pire qu'inneffectif.

"Il y a un choix que nous ne devons pas faire: Nous ne devons pas nous soummetre et sacrifier les droits les plus sacrés de la nation; notre peuple ne doit pas être ignoré, ses droits ne doivent pas être violés.

"L'attitude que je crois devoir prendre est d'un caractère très grave; j'envisage les responsabilités qu'il nous incombe, mais en le faisant j'obéis au plus profond sentiment que m'inspirent mes devoirs constitutionnels.

"Je crois donc devoir aviser le congrès que la politique adoptée par le gouvernement allemand tout récemment n'est rien autre chose en fait qu'une déclaration de guerre contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis. Cette politique n'a pour effet immédiat que de pousser le pays à se mettre en meilleur état de défense et nous devons aussi prendre tous les moyens, mettre à profit toutes nos ressources pour amener l'Allemagne à mettre un terme à cette guerre.

CE QUE LES ETATS UNIS DOIVENT FAIRE

"Ce que nous devons faire est assez facile à comprendre. Nous avons besoin de la coopération de chacun pour aider les gouvernements en guerre avec l'Allemagne et il nous faut nécessairement accorder à ces gouvernements l'appui le plus libéral afin que nos ressources soient quelque chose sur quoi ils puissent compter. Nous devons voir à l'organisation et réquisitionner toutes nos ressources matérielles, répondre à tous les besoins de la nation, tout en agissant de façon la plus économique et la plus efficace.

Cela impliquera l'armement complet et immédiat de la marine de toutes manières, mais spécialement pour lui donner les meilleurs moyens de se défendre contre les sous-marins ennemis. Cela impliquera l'addition immédiate aux forces permanentes des Etats-Unis, dont le nombre est déjà prévu par la loi, au moins 500,000 hommes qui devraient, dans mon opinion, être choisis d'après l'obligation universelle de servir, et aussi l'autorisation de lever d'autres forces égales dès qu'elles pourront être nécessaires et qu'on pourra les entraîner.

Cela impliquera aussi, comme de raison, le vote de crédits suffisants au gouvernement, lesquels seront supportés, j'espère, autant qu'ils peuvent l'être par la génération actuelle, et cela au moyen d'une taxation bien conçue. Je dis supporté autant qu'il sera équitable par taxation, car il me semble qu'il serait peu sage de baser les crédits dont nous aurons maintenant besoin seulement sur de l'argent emprunté. C'est notre devoir, je le déclare respectueusement, de protéger notre peuple autant que nous le pouvons contre les conséquences sérieuses et les maux qui résulteraient du gonflement de la dette par des emprunts considérables.

"En adoptant ces mesures par lesquelles ces choses seront accomplies nous devrons garder sans cesse dans notre esprit la prudence de ne pas intervenir dans notre préparation et l'équipement de nos propres forces militaires, avec le devoir—et ce sera un devoir très pratique de fournir aux nations déjà en guerre avec l'Allemagne tous les matériaux qu'ils ne peuvnet obtenir que de nous ou par notre assistance. Ils sont en campagne et nous devrions les aider le plus efficacement possible.

"Je prendrai la liberté de suggérer par voie des différents départements exécutifs du gouvernement, à la consdération de vos comités, des mesures pour l'accomplissement des buts que j'ai mentionnés. J'espère que ce sera votre plaisir de les considérer après qu'elles auront été soigneusement préparées par la branche du gouvernement sur laquelle retombe la responsabilité de la conduite de la guerre et la sauvegarde de la nation.

"En faisant ces choses, ces choses d'une importance profondément importante, soyons très clairs, et rendons clair à tout le monde nos buts et nos motifs. Ma propre pensée n'a pas été détournée de son cours habituel et je ne crois pas que la pensée de la nation en ait été altérée ou obscurcie.

"J'ai aujourd'hui exactement la même pensée que j'avais quand je prononçais mon discours devant le Sénat américain le 22 ianvier dernier. la même que celle qui occupait mon esprit quand je parlais devant le Congrès le 3 et le 26 de février. Notre but, aujourd'hui comme alors, c'est de venger les principes et les droits de la paix et de la justice dans la vie du monde contre les empiètements d'un pouvoir autocratique et égoïste et d'établir chez les peuples véritablement libres et autonomes une unité d'aspirations et d'action qui assureront l'observance et le respect de ces principes.

La neutralité n'est possible ni désirable quand la paix mondiale est menacée avec la liberté des peuples. Cette menace qui est suspendue sur nos têtes est constituée par l'existence d'un gouvernement autocrate, appuyé par une force armée qui est exclusivement manoeuvrée par la volonté de ce gouvernement, en dépit des désirs du peuple. Dans de telles circonstances, la neutralité n'est plus notre affaire.

Nous vivons aujourd'hui les premières années d'un âge où il sera exigé dans les relations des nations avec leurs gouvernements, que les mêmes principes, touchant les actes et la responsabilité du mal commis, soient acceptés. qui sont déjà en honneur dans les relations des citoyens des différents pays civilisés.

Nous n'avons pas de querelle avec les peuples allemands. Nous n'avons pour eux que de la sympathie et de l'amitié. Ce n'est pas sous leur impulsion que leur gouvernement entra dans cette guerre. Il le fit hors de leur connaissance et de leur approbation antérieure.

LE PEUPLE ALLEMAND IGNORE

Ce fut une guerre decidée, comme dans les jours anciens et malheureux alors que les peuples n'étaient consultés en rien par leurs dirigeants et que les guerres étaient provoquées et livrées dans l'intérêt des dynasties ou de petits groupes d'hommes ambitieux qui étaient habitués à se servir de leurs concitoyens comme de simples jouets ou de simples outils.

Les nations gouvernées par elles-mêmes n'inondent pas les états voisins d'espions, et n'intriguent pas pour amener un état embrouillé des affaires qui leur donnera une occasion de frapper et de faire des conquêtes. De tels desseins ne peuvent réussir que dans l'ombre et là où personne n'a le droit de demander des questions.

Des plans de fourberie ou d'agression habilement conçus, et exécutés

(A suivre sur la 4ème Page)

1879, 1890 ET 1916-17

Il est de plus en plus évident que **La Libre Parole** redoute comme le feu la coalition du vote français contre M. Norris. Elle fait tout ce qu'elle peut pour empêcher pareille catastrophe!

Nous le demandons de nouveau: Pourquoi tant de sollicitude, chez des hommes de sang français, envers un gouvernement qui a proscrit la langue française de nos écoles? Mystère; très humiliant mystère. A quoi sert-il donc, en vérité, de tant parler, si on est si peu disposés à frapper de véritables coups? Est-on trop ingénus à **La Libre Parole** pour comprendre que les longs discours, les longues conférences et les longues citations de traités sont de pures plaisanteries si on ne leur donne comme conclusion pratique un vigoureux ralliement électoral?

Chercher, comme s'y emploie notre confrère, à nous faire modérer notre lutte contre M. Norris sous prétexte que feu M. Norquay tenta en 1879 de supprimer l'impression en français des documents publics, c'est tenter un diversion qui n'a aucune chance d'être prise au sérieux. Si nous ne savions combien de mot naïveté choque notre confrère, nous en userions volontiers à son égard encore cette fois-ci.

A chacun ses actes; à chacun ses mérites et ses démérites. Il y a trente-huit ans que M. Norquay a tenté de passer sa loi; il est disparu; et l'homme dont nous devons nous occuper, nous, c'est l'homme du jour, M. Norris. Nous vivons en l'an de grâce 1917, les élections provinciales auront lieu en 1918, et c'est en 1916 et en 1917 que le gouvernement Norris nous a bafoués à coeur-que-veux-tu par des lois absolument tyranniques. Voilà à quoi se résume la situation. L'électorat français ne jugera pas les choses autrement.

Au reste **Le Manitoba** n'a à s'imposer aucun effort pour s'occuper, conjointement avec **La Libre Parole**, de la loi d'abolition votée par la législature de notre province sous le régime Norquay. Loin d'être embarrassé d'avoir à traiter de cette question, nous saisissons au contraire avec empressement l'occasion d'en parler. La citation que notre confrère fait du **Métis**—qu'il appelle excellemment **l'ancêtre du Manitoba**,—est tout à l'honneur de notre établissement. Cette citation établit que notre journal eut alors le courage de combattre ses propres amis quand ces amis s'égarèrent. Il n'y a pas deux ans **Le Manitoba** dénonça avec fermeté un projet de loi préconisé par le parti conservateur, projet de loi qui, du reste, fut par la suite placé dans nos statuts par le gouvernement Norris. Mil huit cent soixante dix-neuf, mil neuf cent quinze: à trente-six ans d'intervalle, et sous des maîtres différents, on eut chez nous assez de coeur et de fierté pour dire la vérité même aux amis. Sans doute la rédaction actuelle du **Manitoba** n'est responsable que de son époque, mais elle profite de cette circonstance pour rendre hommage à ses devanciers de 1879.

Ce que nous venons d'écrire montre clairement ce que nous pensons: il faut condamner M. Norquay d'avoir, contredisant d'ailleurs en cela à tout le reste de sa carrière, commis cet acte contre la langue française; il faut louer le lieutenant-gouverneur Cauchon, un libéral, d'avoir refusé de sanctionner la loi Norquay.

Mais il faut rester justes, et dire toute la vérité. Or **La Libre Parole** ne dit pas toute la vérité; elle raconte les faits à sa manière, elle les raccourcit, quand ce serait si simple de tout mettre exactement sous les yeux du public.

Il est exact, comme l'affirme **La Libre Parole**, que le gouvernement Norquay et ses amis votèrent en 1879 la suppression de la version française des documents officiels dans notre province; mais ils ne furent pas seuls à vouloir cette déplorable réforme; toute la députation anglaise, des deux côtés de la Chambre, vota cette suppression. Et même, le fait historique doit être connu, ce furent les adversaires de M. Norquay qui ouvrirent cette campagne contre le français. Car dès les élections générales de 1878 l'opposition—qu'on l'appelle l'opposition libérale, puisqu'on veut absolument donner le titre de conservateur au gouvernement Norquay, c'est logique, n'est-ce pas?—avait fait la lutte au cabinet Norquay en réclamant l'abolition des imprimés français. Pendant toute la durée de la campagne électorale, M. Norquay résista. Malheureusement, une fois revenus au pouvoir, M. Norquay et ses amis s'unirent à l'opposition sur cette question du français. Et tous, ministériels et oppositionnistes, (conservateurs et libéraux, si on y tient,) votèrent la loi et déclarèrent qu'on gouvernerait à l'avenir sans s'occuper de l'élément français.

Voilà exactement ce qui se passa. Nous avons été aux sources. Mais si **La Libre Parole** doute de nos assertions, qu'elle lise ces lignes, écrites par Mgr Taché, qui assista à tous ces événements, et dont le témoignage fait autorité:

> "En décembre 1878, il y eut des élections générales; pendant la campagne électorale, on voulut battre en brèche le gouvernement au sujet des imprimés en langue française. Le Premier-ministre (c'était M. Norquay) n'oublia ni ses promesses, ni les prescriptions de la constitution; il fit face à l'orage, et malgré elle, fut réélu et maintenu au pouvoir. D'un autre côté l'opposition se fortifia d'hommes nouveaux et qui n'étaient certes pas sans ambition.
>
> Le 1er février 1879 le troisième Parlement ouvrit sa première session. Le 7, l'Assemblée Législative s'ajourna jusqu'au 8 avril et le 8 avril elle prolongea cet ajournement jusqu'au 27 mai. Pendant cette suspension des débats, le Gouverneur s'absenta de la Province. Le Premier-ministre et son collègue l'honorable M. Royal allèrent en mission à Ottawa, où ils obtinrent des avantages importants pour la Province. Le Lieutenant-gouverneur, à son arrivée, apprit la commotion qui venait d'agiter son gouvernement, pendant les derniers jours de son absence. En effet, les chambres s'étaient réunies de nouveau le 27 de mai, et dès le 29, les honorables Royal et Delorme avaient laissé l'administration; le Premier-ministre, ainsi que ses partisans d'origine anglaise, étaient passés armes et bagages à l'opposition et tous ensemble convinrent qu'on ne tiendrait plus compte de l'élément français.
>
> ....
>
> Le 11 juin le gouvernement livra à l'étude de la chambre un Bill intitulé "Acte concernant l'impression des documents publics".
>
> ....
>
> Le débat sur cet amendement se termina par un vote adverse, de 12 contre 6.
>
> ....
>
> Les auteurs de la loi projetée eurent la confusion de lui voir refuser l'admission aux livres des Statuts. La leçon qu'ils reçurent à cette occasion fut telle qu'ils furent bientôt dans la nécessité d'abandonner la tactique hostile à laquelle ils avaient eu recours. Le Premier-ministre redemanda le concours de l'élément français, appela un d'entre eux à s'asseoir sur les banquettes ministérielles et ce petit orage se dissipa, emporté par le souffle de la vraie interprétation de l'acte de Manitoba, et le calme se fit de nouveau pour 10 ans".

Voilà!

Et nous ajoutons immédiatement: la loi de 1879, passée par la Législature, et cassée par le gouverneur Cauchon, n'excuse personne d'avoir prévariqué par la suite. Tout au contraire. L'hon. M. Cauchon avait expliqué clairement à ses ministres pourquoi il avait refusé d'accepter le bill; il avait défini les droits du français. Cette définition, faite par un homme de la haute valeur de M. Cauchon, aurait dû éclairer une fois pour toutes nos hommes politiques sur le status légal de la langue française en cette province. Loin d'être une incitation pour MM. Greenway et Martin en 1890, et pour M. Norris en 1916, l'imbroglio Norquay-Cauchon aurait dû être pour eux, et pour tout le monde, un enseignement salutaire.

Mais MM. Greenway, Martin, Norris, passèrent outre, et ils allèrent plus loin que leurs devanciers. La députation anglaise de 1879 n'avait voulu que la suppression du français dans les documents officiels; le parti libéral de 1890, lui, abolit le français, et, en plus, nous enleva nos écoles. C'est dire que, mieux éclairés pourtant que ne l'étaient les hommes de 1879, ceux de 1890, et de 1916 tinrent une conduite beaucoup plus arbitraire.

* * *

Le gouvernement Greenway, coupable d'avoir violé la constitution et d'avoir fomenté une discorde générale dans la province, disparut en 1899. Il fut remplacé par un gouvernement conservateur, dirigé d'abord par M. Hugh John Macdonald, et, ensuite, par M. R. P. Roblin. Ce gouvernement dura quinze ans. Il fut bienveillant pour la minorité française. **La Libre Parole** veut essayer de faire croire le contraire; elle a même la naïveté—c'est curieux comme ce mot-là revient toujours sous notre plume quand nous avons à nous occuper de **La Libre Parole**—de prétendre que le gouvernement Roblin est responsable des vilenies dont nous accable depuis deux ans M. Norris. Nous avons déjà répondu à cette affirmation sans pareille. Mais nous aimons, cette fois, citer notre confrère de **La Liberté**, précisément sur ce point:

> "Non, il n'est pas vrai que "la responsabilité de la position très inférieure du français au Manitoba" retombe sur le défunt gouvernement "Roblin. En faisant cette assertion la "Libre Parole" est plus soucieuse "de servir le parti libéral dont elle est l'organe, que les intérêts de la vérité.
>
> ....
>
> M. Roblin trouva le noeud coulant passé au cou des catholiques de cette "province, et trouva les droits des gens de langue française mis sur un pied "de parfaite égalité avec ceux de tous les autres groupes de population, "celui de langue anglaise excepté.
>
> "Le mérite de M. Roblin, c'est d'avoir appliqué largement une prétendue loi, un prétendu règlement, qu'il aurait pu faire servir à notre perte.
>
> "Voilà ce que doivent concéder tous ceux qui ne sont pas aveuglés par "l'esprit de parti.
>
> "Vouloir faire retomber sur le gouvernement Roblin ce que M. Norris "a fait en arrivant au pouvoir est une malhonnêteté".

Le parti libéral a donc complété en 1916 et en 1917 ce qu'il avait commencé en 1890. Il y eut arrêt dans la violation du droit seulement pendant les années d'opposition,—c'est-à-dire pendant les années d'impuissance. Faute de pouvoir mordre on s'aiguisa les dents. Et aussitôt qu'on put s'approcher de nous, on nous dévora avec rapacité.—Non! La vraie manière, pour la minorité de riposter à tous ces outrages, c'est de se préparer à voter en bloc contre le gouvernement Norris. Montrons que nous avons le respect de nous-mêmes.

Nous abstenir de flageller Norris parceque, il y a près de quarante ans, M. Norquay et tous les députés anglais essayèrent de faire une partie de ce que MM. Greenway, Martin, Norris, ont effectivement accompli en 1890, en 1916 et en 1917, ce serait tout bonnement déraisonner.

* * *

Sur le caractère du ralliement français, **Le Manitoba**, parlant pour lui, a déjà nettement donné son avis; et cet avis n'a pas varié: un ralliement national indépendant serait l'idéal, car tout le monde s'y trouverait à l'aise. Mais, à tout coup, entre une candidature Norris et une candidature d'opposition, quelqu'en soit la nuance, il faudra voter sans hésitation contre la candidature Norris.

NOEL BERNIER.

LE DISCOURS DU PRESIDENT WILSON

La traduction que nous donnos aujourd'hui du discours de M. Wilson au congrès américain est empruntée au *Soleil* de Québec.

L'AMERIQUE DU SUD CONTRE L'ALLEMAGNE

Le Brésil a déclaré la guerre à l'Allemagne hier; la République Argentine suivra probablement. Cuba est déjà dans la mêlée depuis trois jours, appuyant les Etats-Unis. D'autres républiques de l'amérique du Sud entreront aussi en scène contre l'Allemagne.

Les conférences à L'Union Canadienne

Dimanche prochain, le 15 courant à 8 heures p.m. Sa Grandeur Mgr Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface, donera une conférence sous les auspices de l'Union Canadienne, dans la salle de l'Académie Provencher, Saint-Boniface. *Sujet*: "Le suffrage feminin". Les dames sont spécialement invitées. Entrée gratuite. Plateau à la porte.

—Communiqué.

Pensons-y toujours

Lundi dernier, la "Manitoba Alumnae Association" de l'Académie Ste-Marie a donné un thé japonais au bénéfice de la "War Relief Association" et du "Secours National Français". Ce fut une brillante et très sympathique réunion mondaine. Pour nous occuper surtout d'une oeuvre qui nous touche de près et nous tient au coeur, signalons comme toutes les réunions organisées au bénéfice du Secours National français sont accueillies avec faveur par le public. Et ce n'est que justice: la France ne l'oublions pas, donne du sang tous les jours en ce moment pour nous.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Il y aura une assemblée importante du cercle Paroissial Saint-Boniface de l'Association d'Education dimanche le 6 mai prochain à 1 heure 30 p.m. à l'hotel de ville.

Certaines personnes ayant exprimé le désir—très légitime d'ailleurs—d'être mises un peu plus au courant des faits et gestes de l'association, cette réunion aura pour but de les éclairer dans la mesure du possible.

Les portes seront ouvertes à 1 heure 15 précises afin d'éviter tout retard et tout encombrement.

Venez tous sans faute.

BIEN DIT

Le Franc Parleur de Québec, pousse cette botte méritée à *La Libre Parole*:

"*La Libre Parole*, de Winnipeg, reproduit un de nos entrefilets relativement à la nouvelle loi scolaire manitobaine et ajoute que nous sommes trop violents, que ces violences sont de nature à causer plus de tort que de bien.

"Alors, pourquoi les reproduire et les propager?

"Vous penserez ce que vous voudrez confrère; mais nous croyons qu'il ne sert à rien d'avoir des ménagements avec des gouvernements comme ceux qui nous dépouillent de nos droits.

zâ ROsv aâ tionali e

CONCERT-BOUCANE

Mercredi, le 18 avril, aura lieu un concert-boucane, dans les salles de la paroisse du Sacré-Coeur, dans le but d'aider à une organisation plus efficace de la Société Saint-Jean-Baptiste, et par là procurer à tous les Canadiens-français l'avantage de se rencontrer et de se mieux connaître. Tous les Canadiens-français sont donc spécialement invités. Il y aura un programme d'amusements des plus variés.

Il est question plus que jamais de la Route Jefferson entre New Orleans et Winnipeg. Des automobilistes partiront du Sud dans quelques jours, et feront une exploration détaillée de la route. Ils arriveront à Winnipeg le 29 juin, à 5.30, s'il-vous-plait!

Funérailles de M. L'abbé Bellavance

Mercredi dernier, le 4 avril, avaient lieu, dans la cathédrale de Saint-Boniface, les funérailles de feu M. l'abbé Norbert Bellavance, curé de Saint-Félix de Dunrea.

Sa Grandeur Mgr Béliveau officiait pontificalement et le choeur était rempli de membres du clergé venus de presque toutes les parties de la province. Parmi le personnel des maisons religieuses présent à la cérémonie, on remarquait: les RR. Soeurs Grises de Saint-Boniface et de Winnipeg; les élèves de l'Orphelinat Taché; les étudiants du collège Saint-Boniface; les RR. Soeurs Obiats.

Pour la première fois depuis son arrivée à Winnipeg, Sa Grandeur Mgr Sinnott eut l'occasion de prendre part à une cérémonie dans la cathédrale de Saint-Boniface. Sa Grandeur chanta le Libera, puis se joignit à la procession qui accompagnait la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure, et récita les dernières prières sur la tombe du prêtre défunt.

Au nombre de ceux qui composaient le cortège funèbre, on comptait le père du défunt, M. Joseph Bellavance, son frère, M. Ovide Bellavance, sa soeur, la Rév. Sr. Bellavance, et un grand nombre de prêtres, parmi lesquels: Mgr Dugas, P.A., Mgr Cherrier, P.A., les RR. Pères Fere, Blain, S.J., le Rév. Père Supérieur des Trappistes de Saint-Norbert, le Rév. Père Cahill, Provincial des Oblats, le Rév. Père Magnan, le Rév. Père Supérieur des Rédemptoristes, M. l'abbé Messier, chapelain de l'hôpital de Saint-Boniface.

AU CLUB "LE CANADA"

Le club "Le Canada" donera sa dernière partie de whist de la saison dans son local 283 rue Main, en face du Bureau Industriel, vendredi soir le 13 courant, à 8 heures 30 très précises. Les prix de série qui seront offerts à cette occasion, ont été choisis avec un soin tout spécial. La soirée se terminera par une vente de paniers, préparés par les demoiselles et les dames patronesses du club, au profit de celui-ci.

L'Action Française

Un numéro documentaire

L'Action française de mars nous apporte un série de documents très importants et qui donnent à cette livraison un intérêt de premier ordre.

D'abord, un article très étoffé de M. le sénateur Landry sur "la représentation française au Sénat", avec des chiffres que chacun voudra connaître et consulter; puis, une étude de M. J.-L.-Vital Mallette sur les timbre-poste bilingues qui couvre presque le monde entier; enfin, une lettre inédite de Son Eminence le cardinal Gasparri sur le fameux article de langue", avec le texte même de cet article.

La livraison contient, en outre, les articles de M. Louis Dupire sur le français et le tramway, de Pierre Homier: A travers la vie courante, et des notes variées.

En avril, l'*Action française* publiera un article du Père Lalande, *La revanche des berceaux*, une enquête sur le français dans l'épicerie et plusieurs autres pièces intéressantes.

L'abonnement à *l'Action française* est d'une piastre par année. Faire les remises au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal.

"LE CROISE"

Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.

SOMMAIRE D'AVRIL 1917

Conseil du Pape.— Notre champ d'action.— "L'Action française". — Gratitude au Canadiens français.— *Pages à garder*: Ralliement catholique et français sur le terrain de la littérature: M. l'abbé Lionel Groulx.— Pour le français.— *Au service des intérêts français*: Pour l'enseignement bilingue; L'influence française reconnue; Un témoignage; Réparation d'honneur; Survivance catholique et française; Nos organismes nationaux; Bienvenue; Notre manière de voir; Les "prières pour la race"; Un joli tableau rétrospectif.—*La Presse catholique*; Officiel de la L. P. C.— La limite du bon sens.— *Rappels aux principes*: Gardons bien nos traditions; Loyal concours aux autorités constituées; Le mal du "yankéisme": Henri Bourassa (*le Devoir*).— *L'Action française en Amérique*: *Province de Québec*: Concours littéraires; Dans la tradition historique; *Dans l'Alberta*: "Nous resterons français"; Trait de fidélité française; "Les bons livres français"; *En Acadie*: Dans la joie et dans le deuil; *Chez nos gens des Etats-Unis*: L'enseignement français en Nouvelle-Angleterre; Fédération mutualiste; Vie française.— L'entente anglo-française au Canada. — La source du droit.— Mise au point.—*L'Avis de nos Correspondants*, Sur la Croisade du "Comité P. L. F." et du "Ralliement C. F.A.": Une protestation, etc., etc. — Bibliographie.

Prix de l'abonnement au *Croisé*. 50 sous par an: adresse postale: No 26, Casier, Québec.

Bon, excellent programme

(*Le Croisé*)

La cause que nous ambitionnons de servir, avant tout et au-dessus de tout, au *Croisé*, c'est celle de la civilisation catholique. C'est là, par excellence, que nous prétendons trouver le plus solide point d'appui, le gage de victoire le plus sûr, pour la survivance française en Amérique.

Selon le conseil judicieux du clairvoyant et vénéré Pie X, nous voulons aider à constituer LE PARTI DE DIEU. Pour cela, nous nous efforçons de nous élever au-dessus des préoccupations d'intérêts secondaires. Nous tâchons de nous établir, autant que faire se peut, en dehors des conflits inhérents aux intrigues de la politique humaine.

Comme le *Ralliement catholique et français en Amérique*, auquel il fait écho, LE CROISE a surtout pour but de prôner, de préparer, de réaliser dans la mesure où les circonstances s'y prêtent, la "fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique", au bénéfice de notre croyance religieuse et de nos intérêts nationaux. *Pour notre foi et nos foyers!*

Dans cette croisade, il désire éviter les vaines querelles; il recherche plutôt des amitiés, en tous les milieux où ses avances sont favorablement accueillies. Il n'a rien tant à coeur que de favoriser l'entente des esprits et l'harmonie des âmes, au prix même de concessions honnêtes, pourvu que ni la vérité, ni la justice n'aient à en souffrir.

Par contre, il ne sait pas se résigner au rôle de sentinelle endormie, quand la nationalité qu'il veut servir se croit en droit de jeter à sa vigilance le cri d'inquiétude: *Custos, quid de nocte?*

A cette union patriotique, agissante et fortement disciplinée, ils aspirent de toute leur âme. Mais où peut-elle s'effectuer mieux et durer plus longtemps que sur le large et ferme terrain de la foi de nos pères, vivante et vécue, notre foi catholique, gardienne de nos plus saines traditions?....

Une phase nous frappe surtout dans cet article du *Croisé* .. "Il (le Croisé) désire éviter les vaines querelles; *il recherche plutôt des amitiés, en tous milieux où ses avances sont favorablement accueillies.*

Excellent mode d'action, et qui ne manquera pas d'attirer à notre confrère, pour lui-même et surtout pour la couse nationale qu'il a épousée, de nombreux et dévoués collaborateurs.

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

FOCH

Paris, 5.—Le général Foch, le héros de la bataille de la Marne, a été détaché du service actif. Une liste de promotions et de mutations publiée aujourd'hui contient une brève mention dans ce sens. On ne sait pas si on a assigné au général quelque mission spéciale, politique ou militaire, ou s'il a été définitivement placé dans le cadre de réserve, à cause de son mauvais état de santé ou de la limite d'âge. Par le même décret, le général Laboria, est nommé général de division.

Un autre leader bien connu qui est retiré du service actif c'est le général Eydoux, gouverneur militaire de Dunkerque, qui a été autrefois à la tête de la mission qui a réorganisé l'armée grecque en 1913. Cinq généraux de brigade passent dans la réserve et leur place est prise par des colonels qui se sont distingués pendant les récentes opérations. Le général Lyautey, ex-ministre de la Guerre, est nommé de nouveau Résident général au Maroc, le poste qu'il occupait avant d'avoir été appelé dans le cabinet Briand.

Le général Foch est âgé de 66 ans; il a la réputation d'être un des plus grands stratégistes de l'armée française. Il est d'origine basque et a passé ses premières années à Metz. Après la guerre de 1870 il vint à Paris et dévoua sa vie à se préparer à la revanche contre l'Allemagne, qu'il prédit commencer par une attaque foudroyante des Allemands contre Paris.

A la bataille de la Marne, le général Foch était posté au centre de la ligne française avec 120,000 hommes. Il avait en face de lui 200,000 Allemands, y compris la Garde Prussienne. Quand, pliant sous le nombre, ses deux ailes commençaient à reculer, le général Foch lança contre le centre allemand avec les réserves qu'il avait gardées, une attaque formidable qui brisa les lignes ennemies et obligea les Allemands malgré leur opiniâtreté, à battre finalement en retraite. Non content de ce premier succès, Foch jeta dans le vide laissé maladroitement entre deux corps d'armée allemands, tout ce qu'il avait de troupes disponibles et rendit ainsi leur défaite irrémédiable. Peu de temps après le général Foch fut promu Grand officier de la Légion d'Honneur et commandant d'un groupe d'armées dans le nord, au temps où les Allemands faisaient les plus grands efforts pour arriver jusqu'à Calais. Le roi d'Angleterre lui a décerné la Grand Croix de l'ordre du Bain.

REVUE DE LA PRESSE

(La Presse)

Catholiques français, dociles à la voix de vos évêques et vous inspirant de leur conduite, vous avez généreusement répondu à tous les appels de la patrie. Vous vous êtes serrés autour du gouvernement qui avait l'honneur de tenir le drapeau de la patrie. A l'image de notre pontife suprême, *vous avez aimé la France tout court*, et vous l'avez servie en tout et partout. Vous la servirez jusqu'au bout. Cet admirable langage de Monseigneur Baudrillart met en lumière le pur patriotisme qui rallie aujourd'hui tous les catholiques français autour du Tricolore. Quel noble exemple!

(L'Action Catholique)

Que le suffrage politique ne soit pas le lot normal de la femme, occupée par vocation aux oeuvres vitales du foyer chrétien, c'est ce dont ont pu se convaincre, dès avant nos démonstrations repétées, tous ceux qui, à la lueur d'une conscience droite et du bon sens naturel, aiment à situer personnes et choses à leur vraie place. Qu'il faille, d'autre part, rattacher, dans les faits, l'émancipation politique de la femme à la doctrine démo-révolutionnaire, individualiste et aussi contraire à l'autorité s'exerçant au nom de Dieu qu'antifamiliale, la chose est, pour nous, absolument claire et cent fois prouvée.

Le *Globe* rapporte qu'une enquête menée par les deux partis est en voie de montrer l'opposition de la majorité des Ontariennes:

"*Si étrange que la chose puisse paraître*, souligne-t-il dans sa naïveté de rêveur et d'utopiste, *les rapports reçus tous les jours aux quartiers provinciaux des deux partis politiques vont à indiquer que la grande majorité des femmes de l'Ontario n'ont pas désiré le vote, et ne sont pas, d'une façon très générale, inclinées à s'en servir.*

"*La grosse majorité des rapports disent que les dames des diverses localités* (interrogées) *ne s'occupent pas beaucoup du changement apporté à leur situation par le vote. Pratiquement, tous les rapports déclarent que, d'après les indications recueillies, il sera impossible d'enregistrer aucun vote féminin un peu étendu.*

(Le Devoir)

Quand ils le virent enfiin suspendu entre ciel et terre, les Pharisiens crurent à leur triomphe. Plus sarcastiques, leurs invectives se mirent à monter vers lui. Il avait, pourtant, bien assez suffert pour qu'on le laissât mourir en paix! Mais, la fureur des Pharisiens était intarissable; ce volcan de haine avait sa source dans l'enfer. Ne pouvant plus l'atteindre dans son corps, ils s'acharnèrent à l'injurier au plus sacré de son âme; dans son titre de Sauveur et dans son titre de Roi.— "S'il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même! S'il est Roi d'Israël, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui!"

Descendre! Ce serait abriquer son trône et renoncer à son amour. Mais, il leur fait une réponse de Roi: — "Mon Père, pardonnez-ils ne savent ce qu'ils font!"

. . . .

L'Eglise est le royaume de l'amour de Dieu.

Mais nous?.... Avec nos désunions et nos haines, nos rancunes et nos révoltes; avec nos inimitiés secrètes et nos réconciliations de surface; avec nos chicanes de famille, de race, de religion et l'âpreté de nos polémiques! Nous, qui ne pouvons pas combattre les idées ou les oeuvres d'un adversaire sans humilier sa personne; qui, devant l'injustice des autres, —peuple ou individus—parlons de nos *droits* à les mépriser et des nos *raisons* de vengeance; nous qui réclamons le secours du bras de Dieu pour mieux user de représailles! En quelle posture sommes-nous, aux pieds du Crucifié?.... Evidemment nous ne savons pas ce que nous faisons.

O Christ! O Roi d'amour, donnez-nous donc de mieux comprendre votre doctrine de bonté, et *pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés....*

Abbé Melançon.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE DISCOURS DU PRESIDENT WILSON

(Suite de la 1ère Page)

peut-être, de génération en génération, ne peuvent réussir et être gardés secrets seulement dans l'intimité des cours et sous les confidences soigneusement gardées d'une classe peu nombreuse et privilégiée. Ils sont heureusement impossibles là où l'opinion publique commande et demande toute information au sujet des affaires de la nation.

LA SOLIDARITE DEMOCRATIQUE

On ne peut maintenir un concert de paix sans une solidarité, une association de puissances démocratiques. On ne peut se fier à aucun gouvernement autocrate pour le respect des libertés intérieures et extérieures du pays ou des voisins. Ce doit être une ligue d'honneur, une association d'opinions. Les intrigues auraient tôt fait de la ronger à sa base s'il n'en était ainsi. Les complots des trameurs cachés dans son sein qui pourraient ourdir tout ce qu'ils voudraient et ne rendre compte à personne, seraient une cause de corruption établie en plein coeur. Il n'y a que les peuples libres qui peuvent maintenir leurs buts et leur honneur jusqu'à atteinte du but commun et préférer les intérêts de l'humanité aux étroites ambitions de leur propre pays.

Est-ce que chaque Américain ne sent pas que notre espérance pour la paix future du monde a été assurée par les évènements magnifiques et consolants qui se sont passé depuis quelques semaines en Russie?

La Russie, pour ceux qui la connaissaient le mieux, avait toujours été démocratique de coeur, dans toutes les habitudes vitales de sa pensée, dans toutes les relations intimes de son peuple laissant parler son instinct naturel, son attitude habituelle à l'égard de la vie.

L'autocratie qui couronnait le sommet de sa structure politique, ayant tenu depuis si longtemps et ayant un pouvoir réel et terrible, n'était russe, en fait, ni par son origine, ni par son caractère ni par son but; et maintenant cette autocratie est tombée et le peuple russe, grand et généreux, est venu s'ajouter avec sa naïve majesté et sa puissance aux forces qui combattent pour la liberté dans le monde, pour la justice et pour la paix. Voilà un partenaire convenable pour une ligne de l'honneur.

"L'une des principales choses qui a servi à nous convaincre que l'autocratie prussienne n'était pas et ne pouvait jamais être notre amie, fut clairement démontrée au début même de la présente guerre, par le système d'espionnage qu'on a organisé chez nous, par les intrigues criminelles qu'on a mises en jeu pour semer la division parmi le peuple.

"Il est maintenant évident que ce système d'espionnage était organisé bien avant la guerre et malheureusement nous avons aussi à constater si l'on se base sur les faits établis devant les cours de justice, que toutes ces intrigues, mises en jeu plus d'une fois, pour semer la discorde, désorganiser nos industries, ont reçu non seulement l'appui, mais ont été dans bien des cas, jouées par des officiers mêmes du gouvernement impérial allemand.

COMPLOTS ALLEMANDS

Nous avons dû punir ces choses et prendre des mesures pour en empêcher la répétition, mais en le faisant, nous avons toujours donné à ces actes l'interprétation la moins défavorable, sachant que leur source se trouvait non pas dans la milice ou la haine du peuple allemand lui-même (qui est sans doute aussi ignorant de ces choses que nous l'étions nous-mêmes) contre nous, mais seulement dans les desseins d'un gouvernement égoïste, qui faisait ce qui lui plaisait, sans s'occuper de la nation.

Ces actes ont cependant réussi à nous convaincre que le gouvernement allemand ne nous veut aucune amitié réelle, mais qu'il a plutôt l'intention de travailler à sa guise, contre notre paix et notre sécurité, qu'il veut soulever contre nous des peuples qui sont nos voisins, comme la lettre du chancelier impérial à l'ambassadeur allemand de Mexico l'a si bien prouvé.

NOUS NOUS BATTRONS POUR LA PAIX

Nous sommes maintenant à la veille d'accepter l'épreuve de la bataille avec cet ennemi naturel de la liberté, et, si tel est le besoin, nous dépenserons toute la force de la nation pour arrêter et nullifier ses prétentions et sa force.

Nous sommes contents, maintenant que nous y voyons clair, et que nous n'avons plus de voile sur les yeux, qu'ils nous apparaissent tels qu'ils sont, nous sommes fiers de combattre ainsi pour la paix ultime de la civilisation, pour la libération des peuples du monde, le peuple allemand inclus, pour les droits des nations, petites comme grandes, et le privilège des hommes, partout où ils s'établissent et en quelque profession qu'ils choisissent.

LA DEMOCRATIE DOIT SURVIVRE

Le monde doit devenir un endroit sûr pour la démocratie. La paix du monde doit être établie sur les bases fiables des libertés politiques.

Nous n'avons aucune ambition égoïste à servir:—nous ne cherchons aucune conquête, aucune colonie. Nous ne recherchons aucune indemnité pour nous-mêmes, aucune compensation matérielle pour les sacrifices que, librement, nous sommes à la veille de faire.

Nous ne sommes qu'un des nombreux champions des libertés du monde. Nous serons satisfaits le jour où ces droits auront été acquis en autant que la loi des nations et la liberté peuvent les garantir.

Et c'est justement parce que nous luttons sans rancune et sans aucun but égoïste, ne recherchant rien pour nous, que ce que nous voulons partager avec tous les peuples libérés, que je suis confiant que nous conduirons les opérations de belligérants sans aucune passion, et que nous observerons nous-mêmes avec ponctualité les principes du droit et de la justice pour lesquels nous professons nous battre.

L'AUTRICHE HORS DE CAUSE

Je n'ai rien dit du gouvernement impérial d'Autriche, parce qu'il ne nous a pas fait la guerre ou défié de défendre notre droit et notre honneur. Le gouvernement austro-hongrois a évité d'appuyer sans réserve et d'accepter la guerre sous-marine sans retenue et sans loi qu'adopte maintenant sans déguisement le gouvernement impérial allemand.

Il ne fut donc pas possible à notre gouvernement de recevoir le comte Tarnowsik, l'ambassadeur récemment accrédité auprès de nous par le gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie, mais il reste que ce gouvernement n'a pas encore engagé la guerre contre les citoyens des Etats-Unis sur mer, et je prends la liberté, pour le present du moins, de remettre la discussion de nos relations avec les autorités de Vienne. Nous entrons dans cette guerre seulement quand nous y sommes évidemment forcés, parce qu'il n'y pas d'autre moyen de défendre nos droits.

Il sera facile pour nous d'agir comme des belligérants avec un grand esprit de droiture et de justice parce que nous allons agir sans animostié envers un peuple et sans le désir de l'injurier ou d'en prendre avantage, mais seulement en vue de nous opposer à un gouvernement irresponsable qui a mis de côté toutes les considérations d'humanité et de droit.

LE PEUPLE ALLEMAND

Qu'il me soit permis de dire encore une fois que nous sommes les amis sincères du peuple allemand et nous ne désirerions rien tant que le rétablissement des relations intimes avec ce peuple. La chose est sans doute difficile dans le moment actuel, mais prouve que les paroles que je prononce actuellement sont sincères. Nous avons enduré le gouvernement allemand jusqu'à maintenant à cause de nos relations et avons fait preuve d'une patience et d'une tolérance qui, dans d'autres circonstances, auraient été impossibles.

Nous aurons encore, heureusement, d'autres occasions de prouver cette amitié dans notre attitude journalière et dans nos relations quotidiennes avec les millions d'hommes et de femmes d'origine allemande qui vivent parmi nous et nous serons fiers de le prouver à tous ceux qui se montreront loyaux pour leur pays et qui se montreront de coeur et d'esprit avec notre gouvernement en cette heure d'épreuves. La plupart d'entre eux sont aussi loyaux sujets américains que s'ils étaient nés des premiers colons de l'Amérique et que s'ils n'avaient jamais connu d'autres cieux ou d'autre drapeau. Ils ne seront pas lents à se joindre à nous en rappelant à l'ordre et à la justice les quelques rares exceptions dans leurs rangs qui seraient tentés de penser et d'agir autrement qu'eux.

S'il survenait quelque déloyauté, on la réprimera avec une main ferme; mais si elle se montre la tête, ce ne sera qu'ici et là, car on peut compter les rares Américains qui peuvent se laisser aller à la déloyauté.

IL FAUDRA FAIRE DES SACRIFICES

Messieurs du congrès, c'est un devoir pénible et douloureux que j'ai rempli en vous parlant aujourd'hui. Il y a à venir, probablement, plusieurs mois d'épreuves pénibles, et des sacrifices. C'est une chose terrible que de plonger ce peuple paisible dans la tourmente de la guerre, mais l'avenir des libertés, de la civilisation elle-même le demandent.

Car le droit est plus précieux que la paix, et nous nous battrons pour ces choses que nous avons toujours le plus chéries—pour la démocratie, pour le droit de ceux qui se soumettent à l'autorité d'avoir voix dans leur propre gouvernement, pour les droits et les libertés des petites nations, pour l'établissement d'un dominion universel de droit par un tel concert de nations libres qui apportera la paix et la sécurité à toutes les nations et fera du monde entier un lieu de liberté et de bien-être.

Nous pouvons vouer notre vie entière à une telle tâche, nous pouvons y vouer notre fortune, tout ce que nous avons, et nous pouvons le faire avec orgueil car nous sentons aujourd'hui que le jour est venu où l'Amérique est privilégiée au point de dépenser son sang et sa force pour les principes qui lui ont donné naissance et lui ont apporté le bonheur et la paix qu'elle a si profondément goûtée.

Dieu aidant, elle ne peut en agir autrement.

Dans le Monde Religieux

La grand'messe de Pâques a été célébrée, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

* * *

Jeudi Saint et Vendredi Saint, à l'office du soir, la paroisse de Saint-Boniface a entendu deux très excellents sermons, le premier sur l'Eucharistie, par M. l'abbé J. V. Joubert, et le second, sur la Passion, par M. le vicaire Primeau. M. l'abbé Joubert remplaçait M. l'abbé Prud'homme, qui devait faire le sermon de Jeudi Saint et qu'une extinction de voix empêcher de prendre la parole. Au jour de Pâques, c'est le R. P. Blain, S.J., qui nous a entretenus, avec sa science et son onction habituelles, sur la Résurrection.

* * *

Le Manitoba publiait la semaine dernière le programme musical de Pâques à la cathédrale; il lui reste à féliciter nos musiciens et nos chantres. Ces messieurs nous ont donné une fois de plus de splendides concerts. Si l'appréciation élogieuse du public peut leur être une faible récompense pour le travail qu'ils se sont nécessairement imposé, nous sommes heureux de la leur en faire part.

* * *

Comme l'an dernier, l'A.C.J.C., sous la direction de son président, M. le docteur Laurendaeu, a groupé des adorateurs au Saint-Sacrement pour toute la nuit du Jeudi Saint au Vendredi Saint à la cathédrale.

* * *

Les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface ont communié en corps à la messe de 7.30 à la cathédrale le jour de Pâques. Cet acte public est du reste la tradition très louable des Forestiers Catholiques de notre ville depuis un grand nombre d'années.

L'UNION CANADIENNE

Nouveau Directeur—Le conseil de l'Union Canadienne vient de choisir M. Henri d'Eschambault comme directeur en remplacement de M. Ernest Fontaine qui nous a quittés depuis quelques semaines. M. d'Eschambault a, de plus, été élu Président du Comité sportif charge remplie jusqu'ici avec tant de zèle et de savoir-faire par M. William Raymond. Celui-ci occupera la place de gérant de l'Union, laissée vacante depuis le départ de M. Fontaine.

M. le Docteur Laurendeau, Président de l'Union, profita de l'occasion que lui offrait ce remaniement pour féliciter et remercier à la fois MM. Raymond et d'Eschambault du dévouement sans borne qui nous a déjà valu les succès marqués que l'on sait dans la section sportive. C'était là exprimer les sentiments de tous nos membres, même de ceux que M. d'Eschambault talonnaient sans relâche pour leur faire verser leur contribution mensuelle.

Simple remarque—Nous avons expérimenté l'ennui qui résulte toujours, de la pression qu'il faut exercer sur certains de nos membres pour les amener à solder leur contribution au club.

Cet ennui existe et pour le percepteur et pour celui de qui on perçoit. Un bon moyen d'éviter les malentendus désagréables est de se faire une règle de toujours payer invariablement d'avance et au plus long terme possible, pour ne pas risquer de voir la fréquence de la petite dette amener les mêmes désagréments.

"C'est pour cela mon vieux"

Il se faisait déjà tard un soir de la semaine dernière, trois jeunes étaient arrêté au coin de la rue Ritchot et de l'avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface. Deux d'entre eux se faisaient un peu prier pour achèter des billets pour une séance dont les recettes seraient offertes à l'Association d'Education.

Le vendeur: "Je te dis que c'est pour l'Association d'Education". A ce moment un autre jeune homme passait et s'arrêtant demanda au vendeur: "Vous vendez des billets au profit de l'Association d'Education, j'en prends un, voilà" et son dernier écu passa. "Maintenant pourquoi est-ce?"

"Ce billet vous reserve une place dans la grande salle de l'École Provencher mercredi soir, le 25 avril. Le Cercle Dramatique Provencher présentera "Les Piastres Rouges".

Réservez vos sièges: pour le 25; vous pouvez vous adresser à M. Lévêque, Main 1948, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m. ou encore à M. de Ambrosis, Main 3617, entre les mêmes heures.

Les autres membres du Cercle qui en ont à vendre sont: Alfred Doucet, Gérard Houde, Bernard Lagimodière, Roland Houde, Edouard Viau, Patrice Renaud, Euclid Roy, Oscar Wynant, Léon Morrisset, Émilien Lévêque, Edouard Lapierre.

Chez Nous ET autour de Nous

"Le Manitoba" annonçait il y a quinze jours que M. Georges Joyal ouvrait une boutique de barbier-coiffeur au No. 77 Avenue Provencher, près de la pharmacie Waller. Nous avions mal indiqué la location; la nouvelle boutique est située 76½ Avenue Provencher, à quelques pieds à l'ouest de la pharmacie McRuer.

M. Auguste van Hoorenbeeck, président du club belge de Saint-Boniface, vient d'apprendre que son père est décédé, à Folkestone, Angleterre. M. van Hoorenbeeck, père, s'était réfugié en Angleterre lors de l'invasion de la Belgique par les Allemands. Le pavillon du club belge flotta à mi-mât dimanche en signe de deuil. Nous offrons nous-mêmes notre vive sympathie à M. Auguste van Hoorenbeeck.

Le gouvernement français achète en ce moment du blé du Manitoba pour les semences de France. Tous les rapports disent que notre blé pousse très bien en France.

Partie de cartes demain soir à la salle des Forestiers Catholiques, avenue Provencher, Saint-Boniface.

La Rivière Rouge monte considérablement. Cependant, on ne craint pas beaucoup l'inondation; de grandes précautions ont été prises pour le cas ou elle se produirait.

Plusieurs compagnies de prêt de la ville ont prévenu quelques bâtisseurs probables, durant la semaine dernière, qu'elles étaient prêtes à examiner des demandes d'argent.

Voilà une chose dont on n'avait pas entendu parler depuis deux ans et demi, en fait, depuis le commencement de la guerre.

On offre ces prêts pour la construction de maisons dans des districts reconnus comme bons, et pour d'autres édifices qui paraissent requis.—*Free Press.*

Artisans canadiens-français — La dernière partie de cartes de la série, chez les Artisans canadiens-français, a eu lieu hier soir. Ce fut une très charmante réunion. Le prix de série, pour dames, fut gagné par Mlle Richard; consolation, par Mme A. Poirier; le prix des Artisans, offert par le comité exécutif de Montréal—un bracelet—fut gagné par Mlle Toupin; consolation, par Mme Beaudet. Prix de la soirée, par Mlle B. Dussault: consolation, par Mlle Laurendeau. Prix des messieurs: série, par M. Léveillé; consolation, par M. J. A. Beaudet; Artisans, un coussin offert par le comité exécutif de Montréal, par M. J. A. Beaudet; consolation, par M. Beaudet; soirée, par M. Jos Lavoie; consolation, par M. Toupin; râfle, par M. A. Pelletier. Pour répondre aux désirs de la majorité des membres, le comité a organisé deux nouvelles parties; la prochaine soirée aura lieu mardi prochain à huit heures.

LA GUERRE

Washington, 5 Avril. — Le sénat américain vote la guerre: 82 à 6. Le congrès adoptera la résolution aujourd'hui.

* * *

Paris.—Les français remportent un autre succès local près de St. Quentin.

* * *

Front Est—Les Russes sont défaits en Volbynie et les Allemands traversent la rivière Stokhod.

* * *

L'Autriche-Hongrie se prépare à rompre avec les Etats-Unis.

* * *

Washington.—Le congrès américain a adopté, hier soir, la résolution de guerre contre l'Allemagne.

* * *

Paris, 6.—Les Allemands font un offensive puissante dans la région de Reims.

* * *

Les forces russes et anglaises opèrent leurs jonction en Mesopotaime.

* * *

Paris, 7.—Les français ont arrêté l'offensive de l'ennemi au nord re Reims et ont reconquis une partie du terrain qu'il avaient perdu.

* * *

Au nord les anglais avancent encore dans la direction de la route Cambrai-St. Quentin.

* * *

Washington — Les Etats-Unis sont en guerre, et les côtés de l'Atlantique et du Pacifique sont déjà organisée.

* * *

Le gouvernement arrête 60 Allemands chef de groupes dont on redoute les faits et gestes.

* * *

Paris, 9.—Peu de combats d'infanterie depuis samedi sur le front français.

* * *

Terrible combats d'avateurs anglais et allemands dans le nord de la France: 46 aéroplanes allemands et 28 aéroplanes anglais jetés à terre.

* * *

Le Brésil imitera probablement les Etats-Unis et déclarera l'état de guerre contre l'Allemagne; trois autres républiques de l'Amérique du Sud suivront.

* * *

Les Etats-Unis mobilisent toutes leurs ressources.

* * *

Paris, 10. — Les troupes anglaises font une offensive d'Arras à Lens et avancent sur un front de 15 milles. Les canadiens sont au feu.

* * *

Les français font aussi des gains dans les régions de Cambrai et de St. Quentin.

THEATRES

Walker—Cette semaine, la comédie "The House of Glass". La semaine prochaine, grandes vues animées.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine:

Cette semaine, "Zira". La semaine prochaine, "The Cinderilla Man".

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville: matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

Semaine du 16 avril: Miss Ruth St-Denis, Ted Shawn et les danseurs Denishawn, danses de Grèce, d'Egypte et de l'Inde; Marion Harris, gymnaste; Helen Pingree et sa troupe dans Bullowa's Birthday; Andrew Lewis et Helen Norton dans "In those days"; King, équilibristes; Bissett et Scott, danseurs; cinéma: vues du Caucause, du pays des Esquimaux et de la Sibérie.

Dominion—Vues animées. Cette semaine, matinée 25, 50, 75; soirée, 25, 50, 75, $1.00.

PETITES ANNONCES

A LOUER—Un logis de deux chambres, chauffé, éclairage et eau. S'adresser à 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 24

A LOUER—Bonne et grande écurie à louer. Adreser vous au No. 41 Avenue Provencher, Saint-Boniface.

SERVANTE—On demande une servante générale; pas de cuisine; canadienne-française ou française. S'adresser à Madame J. H. Tremblay, 739 avenue Wolseley, Winnipeg, Tél. Sh. 2328.

Contre le coût élevé de la vie.—Les diverses enquêtes et controverses provoquées par le coût élevé de la vie commencent à porter leur fruit. La Western Mutual Investment Co. 649 Somerset Block, se prépare à subdiviser sa ferme de 240 acres: le ¼ nord-ouest et la moitié nord du ¼ sud-ouest de 33-9-4 Est, près de Grande Pointe, Manitoba, à côté du domaine possédé par les Sœurs de Saint-Boniface. Cette subdivision se fera en lots de dix acres, et est destinée aux jardiniers. Les lots seront vendus à très bas prix, et à termes faciles, répandues sur une période de plusieurs années. Si on le désire, la compagnie aidera aux améliorations. La terre est surtout propre aux jardins maraîchers et conviendra à ceux qui désirent commercer avec la ville, puisque c'est situé dans le rayon de 10 milles de Winnipeg, sur le chemin de Sainte-Anne. 22

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à Madame A. Gauvin, Suite 1 Edifice Le Manitoba, 42, Avenue Provencher, Saint-Boniface.

A LOUER—Logement de trois chambres, avec chambre de bain privée. Possession le 15 avril 1917. S'adresser à l'imprimerie du Manitoba.

ON DEMANDE—Des ouvières expérimentées pour coudre à la main: robes de dames, costumes et manteaux; bons gages et emploi premanent. The Ladies Wear Co., Limited, coin des rues Lydia et McDermott. 18-22

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126. 10